



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 17 avril 2020

Coronavirus-COVID 19 à La Réunion 8 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 8 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 à La Réunion, ce vendredi 17 avril à 15h00, soit au total 402 cas depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Du fait de restrictions d'arrivées sur le territoire et par conséquent de la diminution du nombre de cas importés, le nombre de nouveaux cas confirmés a fortement diminué depuis fin mars. Les autorités sanitaires appellent cependant la population à la plus grande vigilance.

1) Situation épidémiologique au 17 avril 2020

Les chiffres du jour

394 cas investigués à cette heure par l'ARS et Santé publique France :

Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	281
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	64
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	49
Nombre total de cas investigués	394

Les cas importés représentent 71 % des cas.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



Tranches d'âge :

0 à 14 ans	7% (27 cas)
15 à 44 ans	42.2 %
45 à 64 ans	39.1 %
65 à 74 ans	7.8 %
75 ans et plus	3.9 %

8 cas sont toujours en cours d'investigation

A ce jour, près de 3 100 personnes ont été identifiées dans le cadre du contact-tracing organisé par l'ARS.

Toutes ces personnes ont été contactées par l'ARS afin de leur demander un confinement strict, de s'assurer de leur état de santé, de les orienter sans délai vers le SAMU-15 en cas d'apparition de signes et de leur livrer des masques afin de s'assurer d'une protection envers leur entourage proche.

DEPUIS L'APPARITION DU PREMIER CAS (le 11 mars 2020)

- **402 cas confirmés**
- **290 hospitalisations**
- **12 passages en réanimation**
- **238 patients guéris**

Un cas confirmé en milieu carcéral

Parmi les nouveaux cas se trouve une personne incarcérée ce mercredi et dépistée à l'arrivée dans le centre pénitentiaire (conformément aux nouvelles modalités de dépistage qui prévoient notamment la réalisation de tests sur l'ensemble des nouveaux entrants dans les centres pénitentiaires).

- Cette personne est asymptomatique.
- Elle est actuellement prise en charge au CHU et l'ensemble de ses contacts sont en cours d'identification et de rappel conformément aux dispositifs en vigueur.

2) Situation sanitaire

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Evolution de la courbe épidémiologique

Du fait de restrictions d'arrivées sur le territoire et par conséquent de la diminution du nombre de cas importés, **le nombre de nouveaux cas confirmés a fortement diminué depuis fin mars.**

Le nombre de cas autochtones (qu'ils aient été en lien ou pas avec des cas importés), **reste stable et faible** : entre zéro et 10 cas par jour. Cela traduit de probables circulations ponctuelles et localisées et/ou à bas bruit sur le territoire, sans toutefois qu'aucune chaîne de transmission autochtone ou foyer épidémique n'ait clairement été identifié à ce jour.

Avec la diminution forte du nombre de cas importés et le maintien d'un nombre de cas autochtones à un faible niveau, **la proportion de cas autochtones augmente** :

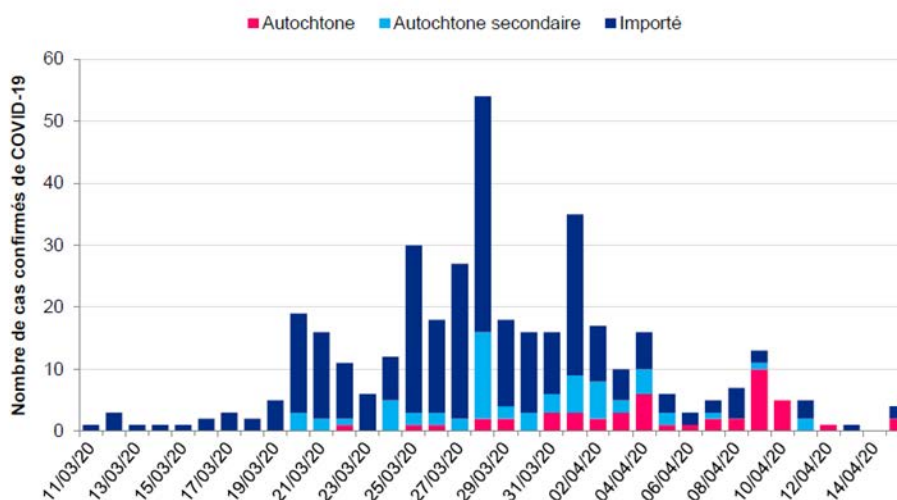
- 4% au cours de la semaine du 23 au 29 mars,
- 15% au cours de la semaine du 30 mars au 05 avril,
- 54% pendant la semaine du 06 au 12 avril.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



Figure 1. Evolution du nombre de cas confirmés de COVID-19 rapportés à la cellule de Santé publique France par date de signalement et selon l'exposition (données consolidées)



Source : Santé Publique France

Une activité de dépistages importante

L'activité de dépistage reste très importante avec **plus de 3000 tests réalisés par semaine**. Elle permet de maintenir une couverture large, y compris auprès de personnes sans symptômes (lors des entrées à l'hôpital par exemple), et ainsi d'augmenter la probabilité d'identifier des cas peu ou pas symptomatiques sans notion de voyage.

Objectifs :

- Identifier les cas le plus précocement possible
- Retracer rapidement son parcours
- Recontacter et isoler toute personne qui aurait été en contact avec ce cas pendant sa période de contagiosité.

Au cours de la semaine du **06 au 12 avril**, **47 tests ont été positifs sur 3 038 tests réalisés** dans les laboratoires publics et privés de la Réunion, soit un taux de positivité de 2% (il était de 14 % au cours de la semaine du 16 au 22 mars).

Antécédents médicaux et symptômes

Selon les informations publiées par Santé Publique France :

- **26% des cas confirmés** ont rapporté des antécédents médicaux ou comorbidités parmi lesquelles :
 - l'hypertension tension artérielle (26%),
 - une pathologie respiratoire chronique (25%)
 - du diabète (20%)
- Les symptômes les plus souvent rapportés étaient :
 - une toux (52%),
 - une asthénie (47%),
 - des myalgies (44%),
 - des céphalées (41%)
 - de la fièvre (37%).

290 patients hospitalisés à ce jour au CHU.

Le nombre de patient hospitalisés diminue continuellement depuis fin mars du fait du nombre de sorties d'hospitalisations (pour guérison ou maintien à domicile sans signes de gravité) supérieur au nombre d'admissions.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



Après un pic d'activité à environ 50 patients hospitalisés entre le 25 mars et le 1er avril, le nombre d'hospitalisations a diminué pour atteindre 12 patients hospitalisés ce jour en hospitalisation conventionnelle (hors réanimation).

Un dispositif de suivi des patients à domicile est mis en place en lien avec l'hôpital et permet de s'assurer de leur isolement, de leur suivi médical et de statuer au final sur leur guérison.

3) Recommandations à suivre

- **Respecter les consignes de confinement**
- **Limiter au maximum ses déplacements qui sont nécessaires** (trajet domicile-travail quand le télétravail n'est pas possible, se rendre chez un professionnel de santé, faire des achats de premières nécessité)
- **Se protéger avec les gestes barrières**



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

- **Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres**



- En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) contactez le Samu Centre 15.
- Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15



Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Tousssez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Salvez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/09/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

QUELS SONT LES SIGNES ?

La durée d'incubation varie de 2 à 6 jours en général jusqu'à 14 jours

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES



Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974

